

JEUNE ANIMATEUR FEDERAL (J.A.F)

La formation J.A.F passe sous la responsabilité des Départements.

Le Responsable Départemental de la formation est
Renaud MOUZAT:

Tel: 06-63-07-14-95

Adresse courriel: renaud.mouzat@gmail.com

Le Département met en place des formations afin de vous permettre d'obtenir:

Le J.A.F : Jeune Assistant Fédéral.

La formation de Jeune Assistant Fédéral (JAF) constitue un premier pas dans l'enseignement et l'encadrement de la pratique, qu'il s'agisse d'un jeune licencié par l'âge ou d'un pratiquant faisant ses premiers pas dans l'enseignement, en lui permettant de découvrir progressivement le rôle d'assistant auprès d'un instructeur.

OBJECTIFS

- Initier à l'enseignement, aider à encadrer des séances de karaté, wushu et disciplines associées
- Sensibiliser au fonctionnement du club
- Favoriser la préservation de la sécurité des pratiquants lors des séances
- Permettre l'accès au dispositif « jeune coach ».

Prérequis obligatoires à l'entrée en formation :

Pour entrer en formation, le candidat doit :

- Être âgé de 14 ans minimum
- Être titulaire au minimum du grade de ceinture marron ou équivalent ;
- Être titulaire de deux licences FFKDA, dont celle de la saison en cours ;
- Fournir une autorisation parentale pour les pratiquants mineurs.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Nouvelle réglementation FEDERALE

Le volume total de la formation est **8 heures**

- BC1: Initiation à la mise en œuvre d'exercices en sécurité : 4 heures
- BC2: Initiation à l'environnement associatif et fédéral : 3 heures
- BC3: Initiation à la participation à la vie fédérale et citoyenne : 1 heure

Volume total de formation en centre : 8 heures.

Le diplôme « Jeune Assistant Fédéral » (JAF) permet d'aider et d'assister un enseignant diplômé durant les séances de karaté, wushu et disciplines associées dans un club affilié à la FFK.

Tarif : 30 €

Frais annexes : à la charge du stagiaire.

Dossiers d'inscriptions à retourner par mail 30 jours avant la date de formation par mail : comitepuydedomekarate@gmail.com

BREVET FEDERAL D'ANIMATEUR (B.F.A)

La formation B.F.A passe sous la responsabilité des Départements.

Le Responsable Départemental de la formation est

Renaud MOUZAT:

Tel: 06-63-07-14-95

Adresse courriel: renaud.mouzat@gmail.com

Le Département met en place des formations afin de vous permettre d'obtenir:

Le B.F.A: Le Brevet Fédéral d'Animateur.

La formation au Brevet Fédéral d'Animateur (BFA) vise à acquérir les compétences essentielles pour préparer, encadrer et animer des séances de karaté et disciplines associées en toute sécurité, tout en s'intégrant dans la vie du club et l'environnement fédéral. Le titulaire du BFA intervient en appui de l'instructeur, qu'il assiste dans l'encadrement des pratiquants et auquel il rend compte de ses activités.

OBJECTIFS

- Préparer et animer des situations pédagogiques adaptées aux caractéristiques et au niveau des pratiquants
- Encadrer la pratique en garantissant la sécurité des pratiquants et le respect des consignes
- Assister l'instructeur dans la conduite des activités pédagogiques et s'inscrire dans l'organisation de l'enseignement au sein du club
- Rendre compte de son activité à l'instructeur et contribuer à l'adaptation des interventions pédagogiques

PRÉREQUIS

Pour entrer en formation, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Être titulaire du grade de 1er Dan, Duan ou Dang minimum ;
- Être titulaire de la licence fédérale FFKDA de la saison en cours ;
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme reconnu ou équivalent.

- **Le Brevet Fédéral d'Assistant (B.F.A) est un diplôme qui permet à son titulaire d'organiser des entraînements de façon bénévole au sein des clubs affiliés FFK et ainsi développer la pratique du karaté et des disciplines associées.**
- **Le B.F.A est un diplôme nécessaire pour pouvoir coacher en compétitions.**

VOLUME

Le volume total de la formation est de **49 heures**

Nouvelle réglementation FEDERALE

- Préformation (à distance) : 10 heures
- Formation en centre (présentiel : 24 heures
- Formation Ouverte (à Distance): 5 heures
- Participation Fédérale (stage) : 10 heures

TOTAL VOLUME HORAIRE : 49 heures

UNITÉS DE FORMATION À VALIDER

- BC1 : Préparation et animation d'activités en sécurité en rendant compte à l'instructeur
- BC2 : Connaissance de l'environnement associatif et fédéral
- BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne

Tarif : 100 €

Frais annexes: à la charge du stagiaire.

Le BFA ne peut être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Dossiers d'inscriptions à retourner par mail 30 jours avant la date de formation par mail : comitepuydedomekarate@gmail.com

BREVET FEDERAL D'INSTRUCTEUR (B.F.I)

Le Responsable Départemental de la formation est
Renaud MOUZAT:

Tel: 06-63-07-14-95

Adresse courriel: renaud.mouzat@gmail.com

Le Département met en place des formations afin de vous permettre d'obtenir :

LE B.F.I: Brevet Fédéral d'Instructeur.

OBJECTIFS :

- Ouvrir un club
- Animer des séances en autonomie dans le respect des règles de sécurité
- Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants et des assistants du club
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie
- Planifier une saison, concevoir et conduire un enseignement à différents publics

VOLUME ET CONTENUS :

Nouvelle réglementation FEDERALE

Le volume total de la formation est de **99 heures** (sans le BFA)

- Préformation (à distance) : 10 heures
- Formation en centre (présentiel) : 52 heures
- Formation Ouverte (à Distance) : 7 heures
- Participation Fédérale (stage) : 10heures
- Formation en club stage) : 20 heures

TOTAL VOLUME HORAIRE : 99 heures

UNITES DE FORMATION A VALIDER :

- BC1 : Conception, conduite et animation d'activités en sécurité
- BC2 : Connaissance de l'environnement associatif et fédéral
- BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne

PREREQUIS (à l'entrée en formation):

- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Être titulaire du grade de 1er Dan, Duan ou Dang minimum ;
- Être titulaire de la licence fédéral FFKDA de la saison en cours ;
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme reconnu ou équivalent

Objectifs de la formation :

- À l'issue de la formation, le titulaire du Brevet Fédéral d'Instructeur sera capable de :
 - Ouvrir un club ;
 - Animer des séances en autonomie dans le respect des règles de sécurité ;
 - Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants et des assistants du club
 - Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie
 - Planifier une saison, concevoir et conduire un enseignement à différents publics.

Tarif :

Pour les titulaires du DAF : 150€

Pour les non titulaires du DAF : 250€

Frais annexes: à la charge du stagiaire.

Dossiers d'inscriptions à retourner par mail 30 jours avant la date de formation par mail: comitepuyydedomekarate@gmail.com